

**53^e session du Comité permanent
13-15 mars 2012**

**Point 4 d) de l'ordre du jour
Exposé des activités du Bureau de l'Inspecteur général**

Depuis octobre 2011, le nouvel Inspecteur général a accordé la priorité à faire toute la lumière sur la fonction de contrôle au sein du HCR et à l'instauration d'une synergie entre son Bureau et la fonction d'audit interne. A cette fin, une série de réunions se sont tenues au sein de l'Organisation avec de hauts responsables, ainsi qu'avec le Président du Comité exécutif et le Service d'audit du Bureau des services de contrôle interne (BSCI). Deux réunions se sont également tenues avec les amis du Bureau de l'Inspecteur général, groupe composé de membres du Comité exécutif basés à Genève, afin d'actualiser régulièrement les activités du Bureau et de demander des conseils ainsi qu'un appui sur les questions d'intérêt commun.

I. Service d'inspection

- Les activités conduites entre octobre 2011 et janvier 2012 par le Service de l'inspection comprennent : deux inspections standard et une mission de vérification; trois rapports d'inspection et un rapport de vérification; sur les rapports de mission manquant pour 2011, cinq sont actuellement préparés ou visés ; les rapports sur deux missions d'inspection conduites en novembre ont été achevés en 2012.
- Les travaux sur le suivi d'inspection au cours de la période considérée ont abouti à des memoranda de clôture pour 12 cycles d'inspection de 2008 à 2009. Il est prévu que tous les cycles résiduels soient achevés en 2012. Les progrès dans ce domaine généreront davantage de données statistiques exactes en matière d'application des recommandations, rejoignant les efforts actuellement déployés pour améliorer la base de données du Service. Cela aidera également à analyser les différentes questions et catégories de recommandations générées par la fonction d'inspection.
- Le plan d'inspection pour 2012 a été établi suite aux consultations avec les bureaux, au service de l'évaluation et de l'élaboration de la politique générale et avec la Section d'audit de Genève du BSCI, moyennant l'agrément du Haut Commissaire donné le 21 décembre. Le choix des opérations à inspecter a tenu compte des différents types de facteurs de risques et des défis au niveau de la gestion, comme cela a été le cas pour les inspections antérieures.
- Un atelier de formation avancée en matière d'inspection a été organisé à Genève et a regroupé 21 cadres moyens et supérieurs de Genève et six du terrain. Le but de cet atelier était double : fournir aux participants des connaissances professionnelles avancées afin de pouvoir participer à des missions d'inspection et fournir au Bureau de l'inspection une réserve de personnel qualifié pour les missions d'inspection futures, Le Service d'inspection, en étroite collaboration avec le Centre d'apprentissage globale de Budapest a parachevé la première version d'un cours liminaire en ligne sur la fonction d'inspection. Son principal objectif est de fournir au personnel de terrain une information quant aux champs et aux méthodes de travail de la fonction d'inspection.
- Le Bureau de l'Inspecteur général n'a cessé de répondre à un nombre important de requêtes reçues par le Comité conjoint d'inspection des Nations Unies et a coordonné les réponses du HCR aux recommandations du Corps commun d'inspection de 2008 à 2010.

II. Service des investigations

- Grâce à l'adoption en mai 2011 du logiciel « *I-sight* », au sein du Service des investigations, le Bureau de l'Inspecteur général est désormais en mesure de gérer plus efficacement l'enregistrement, la gestion et le suivi des cas. Entre octobre 2011 et janvier 2012, le Service des investigations a traité 359 plaintes pour mauvaise conduite éventuelle. Plus de 83 pour cent des plaintes étaient liées aux activités de protection et d'assistance et ont donc été déférées aux bureaux avec lesquels le Bureau de l'Inspecteur général travaille en étroite collaboration pour déterminer les meilleurs moyens de répondre aux bénéficiaires de façon satisfaisante et rapide.

- Pendant la même période, le Service des investigations a conduit 22 investigations liées à des allégations de mauvaise conduite du personnel ; a bouclé 36 cas non fondés ou n'ayant pas suffisamment de preuves à l'appui ; et a renvoyé sept rapports d'investigation préliminaires au Directeur de la Division de la gestion des ressources humaines.
- Deux missions d'investigation ont été conduites au cours de la période considérée : une en Asie et une en Afrique. A ces deux occasions, le Bureau de l'Inspecteur général a été assisté par des collègues basés dans les régions concernées, moyennant une formation lors d'un stage dans le cadre du programme d'apprentissage à l'investigation en 2010.
- Une formation dans le cadre de ce programme a également été offerte en Amérique latine en 2011 à l'intention de 16 fonctionnaires basés sur le terrain dans la région. L'objet de cette formation était d'accroître la réserve de personnel du HCR en mesure de contribuer sur place aux investigations conduites par le Bureau de l'Inspecteur général.
- D'autres stages de formation à l'intention du personnel du Bureau de l'Inspecteur général ont proposé un cours de vérification juridique spécialisé lié à la technologie de l'information auquel l'administrateur principal chargé de l'investigation qui vient d'être recruté a assisté en décembre.
- La dotation en personnel a été renforcée moyennant l'arrivée d'un nouveau spécialiste principal de l'investigation expérimenté dans les investigations pénales et administratives. Un deuxième poste d'administrateur principal chargé de l'investigation a été reclassé en tant que spécialiste principal de l'investigation et sera prochainement mis au concours. Ces deux mesures sont conformes aux recommandations émises par le Groupe d'examen indépendant du Bureau de l'Inspecteur général effectuées en 2008 par le Bureau européen de lutte anti-fraude (OLAF).

Investigations de tierces parties

- Compte tenu du manque de capacités au sein du Bureau de l'Inspecteur général pour examiner toutes les allégations de mauvaise conduite concernant des tiers, il a été décidé de limiter ces investigations aux cas de fraude grave, d'exploitation et de sévices sexuels ainsi que d'activités délictueuses.
- Afin d'examiner toutes les autres allégations, le Bureau de l'Inspecteur général a travaillé en étroite collaboration avec la Division de la gestion et de l'appui au programme ainsi que le Service des affaires juridiques afin d'adopter une clause standard sur les investigations dans tous les accords subsidiaires conclus avec les partenaires d'exécution. Cette clause souligne la nécessité de mener une investigation adéquate sur toutes les allégations de mauvaise conduite ; d'informer systématiquement le Bureau de l'Inspecteur général concernant ces allégations et d'être guidé par ce dernier, si nécessaire, pour s'acquitter de cette tâche. Cela oblige également le partenaire à communiquer toutes les conclusions sur ces cas au Bureau de l'Inspecteur général.

Gestion de conflit

- Le Bureau de l'Inspecteur général travaille toujours en étroite collaboration avec le Bureau de l'Ombudsperson, le Service des questions juridiques, le Directeur du Bureau de la déontologie et la Section du Bien-être du personnel pour traiter des questions liées à la gestion de conflit au HCR. Une note rédigée conjointement sur la gestion et la résolution de conflit a été présentée à la direction en décembre 2011. Le document met en lumière les problèmes systémiques engendrant le conflit sur le lieux de travail et fournit des recommandations pour trouver des solutions à ce problème, y compris une approche collective en matière de résolution de conflit, de formation et de réaffirmation des responsabilités des cadres.

III. Enquête ad hoc

- Une équipe d'enquête ad hoc a été déployée en Afghanistan en décembre dernier pour enquêter sur l'agression violente contre le Bureau du HCR à Kandahar le 31 octobre 2011. Un rapport sur les conclusions tirées a été soumis au Haut Commissaire en janvier 2012.